

2021

**RAPPORT SUR
LA SITUATION EN MATIÈRE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 03
CHIFFRES-CLÉS	P. 04
# 1 – TRANSITION ÉCOLOGIQUE	P. 05
# 2 – JUSTICE SOCIALE	P. 15
# 3 – RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	P. 19
# 4 – ÉCONOMIE LOCALE	P. 21
INDICATEURS	P. 26
GLOSSAIRE	P. 29

INTRODUCTION

L'article L2311-1-1.255 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrit aux collectivités territoriales de plus de 50.000 habitants d'élaborer un **rapport sur leur situation en matière de développement durable**. Ce document doit être présenté en amont du rapport d'orientation budgétaire.

Le rapport sert de point d'étape mais aussi de **perspectives de la politique de développement durable** mise en œuvre sur le territoire.

Etant donné le pas de temps rapproché entre deux éditions du rapport, il est proposé dans la présente version, puis dans celles à venir, de **se focaliser sur une politique publique spécifique**. Celle-ci sera de nouveau analysée dans 4 ou 5 ans, permettant d'**évaluer les avancées significatives**.

Pour la présente édition, la **thématique « nature en ville, biodiversité et alimentation durable »** est mise en avant et décryptée au filtre des **quatre piliers du mandat** de l'équipe municipale élue en juillet 2020, à savoir : transition écologique, justice sociale, renouvellement démocratique et économie locale.

Concrétisation de la **feuille de route politique « Notre transition en action »** précise les 14 engagements et **200 actions** qui seront construites et réalisées au fil du mandat. Travaillées avec les services de la ville, certaines d'entre elles, sont déjà en cours de réalisation (**Pour aujourd'hui...**) ou seront concrétisées dans les prochains mois (**... Et pour demain**). Celles-ci ont été présentées le 1er juillet 2021 lors d'une **rencontre avec leurs élus** et plusieurs sont **mentionnées dans le présent rapport**.

En fin de document, sont listés plus de trente **indicateurs**, qui seront mis à jour annuellement, afin de suivre au plus près **l'impact des politiques publiques** de la collectivité, en matière de **développement humain** et de **durabilité écologique**.

* : terme technique défini dans le glossaire en fin de rapport, en complément des différents sigles utilisés.

CHIFFRES CLÉS

Nature en ville

290 Ha

D'espaces verts

30 Ha

De terrains de sports
végétalisés

890 Ha

De forêt communale

100 Km

De chemins ruraux



250 000

Plantes produites chaque
année au centre horticole

5000 m²

De massifs saisonniers
(annuels, bisannuels et
chrysanthèmes)

650

Jardinières

400

Bacs accueillant

2 à 3

Fleurissements par an
jusqu'à

600

Variétés différentes en
période estivale

6 500

Plantes vivaces
comestibles plantées en
2020

2279 Ha

De ZNIEFF type 2

669 Ha

De ZNIEFF type 1

130 Ha

De zones humides dont

12 Ha

De sites Natura 2000 et

70 Ha

Gérés par la Ville

1300 tonnes

De déchets ramassés en
moyenne chaque année
sur la voie publique

2700

Corbeilles à papier
réparties dans toute la ville

10 000 m³

De déchets végétaux
valorisés par
compostage en

5 000 m³

De terres végétales

4

Espaces naturels sensibles

2

Sites en arrêtés de
protection de biotope

8

Refuges LPO

*Direction Paysage et
Biodiversité :*

140

Agents dont

27

Agents dans les équipes
spécialisées (mobilier,
arrosage, élagage) et

93

Agents répartis en

12

Équipes de proximité qui
entretiennent

160 Ha

D'espaces verts et une
grande partie du
domaine forestier, le
reste (130 Ha) étant
entretenu par des
prestataires extérieurs

500

Parcelles ouvertes à des
jardiniers amateurs soit

5 Ha

De cultures dans

12

Jardins partagés

138

Aires de jeux

35 Ha

D'équipements sportifs

60

Parcs, squares et jardins

1

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- GÉRER DE FAÇON DURABLE LES ESPACES VÉGÉTALISÉS POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour aujourd'hui...

Techniques alternatives

Les agents municipaux n'utilisent **pas de produits phytosanitaires** dans les espaces publics du territoire, une précaution désormais exigée par la loi, mais largement anticipée depuis près de dix ans. Dans les cimetières et les terrains sportifs, non concernés par l'obligation, les **systèmes alternatifs** comme le **désherbage thermique** sont privilégiés.

La gestion respectueuse en faveur de la biodiversité, c'est aussi le **débardage à cheval**, ou l'installation de ruches.

... Et pour demain

Plan de gestion différenciée

Après la réalisation d'un inventaire du patrimoine espaces verts à l'échelle de la commune nouvelle, la Ville engage un **plan de gestion raisonnée différenciée** avec pour objectifs d'adapter l'entretien des espaces verts en fonction des usages et des lieux et de définir un plan d'entretien en corrélation avec les modes de gestion. Ce plan de gestion différenciée cherche également à préserver la **faune et la flore**.

Pour aujourd'hui...

Patrimoine arboré

Le patrimoine arboré est aussi une richesse pour le paysage des Annéciens, c'est pourquoi une attention toute particulière est portée sur son renouvellement. En automne-hiver 2020/2021 la Ville a **replanté près de 320 arbres** sur son territoire urbain. Autre exemple, un peuplier du Parc Charles Bosson et un noyer des Jardins de l'Europe ont été fortement réduits en hauteur et deviennent « **arbre biodiversité** » pour abriter de manière naturelle insectes, oiseaux, et mammifères. Pour les plantations urbaines, une attention a été portée sur le choix des espèces (adaptées au réchauffement climatique, résistantes au sel lorsqu'elles sont à proximité de voirie...) et à la place donnée à chaque arbre pour pouvoir le maintenir en port libre.

En complément, la Ville et l'ONF assurent annuellement la plantation de **1600 jeunes plants sur les différents espaces forestiers** du territoire pour assurer une régénération et **lutter contre la déforestation** sur les espaces impactés par la prolifération du scolyte, présent en particulier au Semnoz. Il s'agit notamment de créer des « **ilots d'avenir** » en définissant sur un espace un **mélange d'espèces** pour tester leur adaptation au changement climatique (douglas, cèdre, mélèze, sapin, tilleul, pommier et poirier). Des **ilots de sénescence*** sont également réalisés avec le concours de l'ONF. Ces peuplements peuvent pousser jusqu'à maturité pour permettre une **faune plus riche**.

*... Et pour demain***Inventaire du patrimoine arboré**

En 2022, la direction Paysages et biodiversité va lancer l'**inventaire complet du patrimoine arboré** sur la commune afin d'uniformiser les données détenues sur l'ensemble du territoire et éventuellement de prévoir le partage des données collectées en open data.

*Pour aujourd'hui...***Barème de l'arbre**

La Ville d'Annecy coordonne la gestion du patrimoine arboré constitué de **28 000 arbres d'alignements** et de parcs tout en valorisant la plantation d'espèces locales diverses et adaptées au réchauffement climatique. Un **Barème de l'arbre** attribue dorénavant une valeur monétaire aux arbres selon une méthode développée par l'institut technique du végétal en ville, Plante et Cité, de manière à préserver lors de travaux par exemple et valoriser le patrimoine arboré urbain.

*... Et pour demain***Protection des arbres**

Pour compléter ce document, un **cahier technique** pour la protection des arbres va être mis en place afin d'accompagner au mieux les démarches de protection.

*Pour aujourd'hui...***Urban Canopée**

En réponse à la question des îlots de chaleur urbains, la Ville d'Annecy s'intéresse au système **Urban Canopée**. Ce nouveau mobilier est composé d'une structure en forme de corolle recouverte d'une pergola ou de plantes grimpantes afin de modéliser une structure de canopées. Elle permet d'apporter de l'ombrage et de la fraîcheur à des espaces où la plantation d'arbres n'est pas possible. En 2021, **trois dispositifs** comme celui-ci **sont installés** sur la **place François de Menthon** en cœur de la ville.

*... Et pour demain***Modélisation des îlots de chaleur**

En lien avec le Grand Annecy, une **thermographie estivale** du territoire va être initiée afin d'identifier les principaux îlots de chaleur. Le but est de définir pour les années à venir les zones prioritaires d'implantation d'une **végétation à rôle climatique** en déterminant les espaces les moins résilients en terme de chaleur urbaine. Cet outil d'aide à la décision avec modélisation permettra de programmer une végétalisation des sites à forts enjeux.

Plan de couvert végétal (dit « plan Canopée »)

Il s'agira d'élaborer, en complément des actions de préservations et de renouvellement de patrimoine végétal, **une stratégie de plantation**, de couvert végétal, d'arborisation de la ville pour **limiter les effets du réchauffement climatique**.

Pour aujourd'hui...

Des abeilles en ville

La Ville est propriétaire de **10 ruches communales**, dont 1 ruche pédagogique installée au Centre horticole au printemps 2020, conçue pour pouvoir observer la colonie d'abeilles et une nouvelle installée au jardin de la Pérolière. Pour entretenir ces essaims, la Ville forme depuis 2019 les agents municipaux volontaires à la gestion apicole, en partenariat avec le Rucher du Haras. En parallèle, la Ville développe la **plantation d'espèces de plantes mellifères**, favorables aux essaims d'abeilles communaux comme sauvages.

La Ville a également financé la **réalisation d'une étude d'inventaire** sur les pollinisateurs sauvages de son territoire entre 2019 et 2020.

... Et pour demain

Sensibilisation aux pollinisateurs sauvages

L'**abeille** est devenue une **espèce emblématique de l'état de conservation de la biodiversité**, en raison de son rôle capital pour la pollinisation des plantes. L'abeille n'est pourtant pas la seule à jouer ce rôle : il existe des milliers d'espèces de pollinisateurs en France.

La Ville d'Annecy œuvre pour **mieux faire connaître** et préserver ces pollinisateurs à travers différents outils (parcours ludiques, sciences participatives, ruchers pédagogiques).

La plantation d'une **palette végétale enrichie** offrira une floraison plus abondante et mieux répartie tout au long de l'année, propice à l'arrivée des abeilles.

• PLACER LE VÉGÉTAL AU CŒUR DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Parce que les plantes et arbres assainissent naturellement l'air et apportent un équilibre entre ville et nature, la volonté est de **tendre vers plus de nature en ville** en introduisant du végétal là où il n'est pas encore présent (places publiques, cours d'écoles...) ; et en le protégeant, le développant et le valorisant là où il existe déjà.

Pour aujourd'hui...

Contrats territoriaux

La Ville est signataire depuis l'été 2021, avec le Grand Annecy et le département de Haute-Savoie, d'un **Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles** (CTENS). Cette démarche a pour but de valoriser de futurs projets dans les 5 ans à venir en matière de promotion de biodiversité, de désimperméabilisation* et de sensibilisation aux différents publics.

... Et pour demain

Actions du CTENS

Il s'agit dans le cadre du CTENS d'engager un **plan de gestion** spécifique pour le massif du Taillefer, de créer un parc linéaire urbain sur l'ancienne voie SNCF du quartier des 3 Fontaines, de **réaménager le centre-ville** de Cran-Gevrier en prenant en compte la question des continuités écologiques, de penser les **cimetières communaux** comme des espaces verts paysagers ou encore de renforcer la dynamique de **l'agriculture urbaine** à travers la **création de jardins partagés**.

Définition des trames verte, bleue, noire et brune

La création et le maintien des **continuités écologiques** représentent un enjeu à l'échelle nationale pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Sur le territoire, l'agglomération du Grand Annecy **réalise le tracé de la trame verte et bleue**. En parallèle, la direction Paysages et biodiversité anticipe sur la manière d'intégrer ces continuités écologiques dans son futur plan de gestion. Dans le même temps, la direction de la Voirie et des mobilités développe le **schéma directeur d'aménagement lumière** pour la Ville d'Annecy. Ce document comprend notamment des actions à mettre en place pour développer une trame noire sur la ville. Enfin, une **approche aménagement par aménagement** apporte des **gains en qualité des sols** avec une désimperméabilisation et infiltration d'eau à la parcelle.

... Et pour demain

Définition de la trame brune

Afin de **limiter le tassement des sols et de réduire l'entretien des fosses de plantation**, il est prévu dans les prochains mois de développer l'utilisation de semences de plantes adaptées aux milieux et contraintes d'entretien (fosses de plantations, activation de la vie des sols, plan de végétalisation)

Aménagement des berges du Thiou

Un **premier tronçon** des berges du Thiou a fait l'objet d'une **restauration écologique et paysagère** par la Ville d'Annecy entre 2015 et 2018, permettant de renaturer le site. Quelques années après, les berges offrent une **qualité paysagère et d'usage importante pour les habitants**, et représentent un site d'accueil pour de nombreuses espèces sauvages (avifaune*, entomofaune*).

Les **autres tronçons des berges du Thiou** vont être réaménagés dans les années à venir, pour améliorer **les fonctionnalités écologiques de cette trame bleue et noire**.

Pour aujourd'hui...

Ateliers d'avant-projets

Un travail commun est engagé entre les **porteurs de projets immobiliers** et les services de la Ville. En plus du référentiel « Bien construire Annecy », la Ville met en place des **ateliers d'avant-projets**. L'objectif est de favoriser le dialogue avec les promoteurs et réduire les délais d'instruction en veillant en amont à ce qu'ils répondent aux critères du « **Bien construire** » à Annecy et aux règles d'urbanisme. Ces ateliers intègrent par ailleurs les concertations publiques et sont menés pour tout projet de 10 logements ou plus. Les projets de moins de 10 logements intègrent également les mêmes exigences du « Bien construire ».

... Et pour demain

« Bien construire » Annecy

Dans l'optique d'une montée en qualité des projets immobiliers et du **passage d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projets**, les promoteurs suivent, depuis cette année, une nouvelle procédure d'étude des dossiers de permis de construire, incluant une phase de participation citoyenne.

L'objectif est de promouvoir le bien construire à Annecy en proposant **un référentiel co-conçu** avec les professionnels de l'aménagement et de la construction, afin de garantir une meilleure qualité de vie à l'intérieur des logements, à des prix accessibles et tenant compte

des enjeux climatiques, liés à la biodiversité, à la qualité énergétique ou aux matériaux utilisés. Le tout s'inscrivant dans une attention particulière aux **qualités urbanistiques**.

Orientation d'aménagement thématique « nature en ville »

Ce type de dispositif (OAP) permettant des **objectifs de végétalisation** et de paysage opposables lors des permis de construire pourra être imaginé dans la rédaction du **prochain PLUIHMB**.

Pour aujourd'hui...

Urbanisme tactique pour le quartier des Trois Fontaines

Afin de permettre un **usage temporaire d'un espace aujourd'hui délaissé** ou aménagé de manière disparate (commerces, logements, locaux professionnels fermés et bâtiments inoccupés), le quartier des Trois Fontaines (58 hectares au total) accueille un projet d'**urbanisme tactique**. Sur une ancienne portion de voie ferrée, le projet « la Fiche des Rails » inclut l'installation d'une agora, d'une aire de convivialité et d'une aire ludique. L'aménagement d'un parc éphémère réalisé en partenariat avec « Bruit de frigo », un collectif de création urbaine, et Bonlieu Scène Nationale permet à la population, depuis l'été 2021, de s'emparer de cet espace en attendant le **renouvellement urbain** qui va s'étaler sur 15 ans. Le projet consiste notamment à **valoriser les friches SNCF** et à ouvrir une **portion du ruisseau de l'Isernon**, dans une optique de confortement de la trame verte et bleue.

Lancement des travaux à Pré Billy

Futur **écoquartier** de 920 logements, 8 000 m² de locaux tertiaires et 7 000 m² de locaux commerciaux et des équipements publics, le projet **Pré Billy entre en phase travaux**. Pour réduire à la fois la pollution de l'air, les nuisances pour les riverains et les coûts, l'ensemble des matériaux issus du site sera réutilisé. En signant la charte « **chantier à faibles nuisances** », les entreprises présentes sur site s'engagent à dépolluer, trier et concasser sur place, pour être réutilisés ou remblayés, les gravats de démolition des anciennes routes et parkings, le sable et les roches présents sur le terrain.

... Et pour demain

Préservation de la biodiversité à Pré Billy

Le futur éco quartier Pré Billy a fait l'objet **d'autorisations environnementales** et sa conception garantit le respect de la biodiversité. Deux **zones humides** (principalement des mares) seront préservées comme le lit naturel du ruisseau Le Goléron. **70 % du terrain sera maintenu en espaces verts** comprenant notamment une prairie centrale et des jardins partagés.

Une **pépinière** a été créée dans la terre de l'ancien terrain de foot, et non dans de la terre végétale extraite. Ce qui permettra aux futures plantations de l'éco quartier de s'adapter au climat de la zone. La **terre végétale** prélevée est stockée à proximité (Route du plateau) et sera réutilisée pour les futurs aménagements paysagers. Des **engrais verts** y sont semés pour garder sa qualité agronomique.

*Pour aujourd'hui...***Rénovation de l'Hôtel de ville d'Annecy**

89 candidats ont concouru pour la maîtrise d'œuvre de la **réhabilitation de l'hôtel de ville** qui a subi un grave incendie en novembre 2019. Quatre cabinets ont été retenus à l'été 2021 et ont, pour chacun d'entre eux, développé sa **vision du projet**. L'équipe lauréate est choisie en novembre. Une consultation à destination des habitants et des agents constituera une prochaine étape.

Le site exceptionnel des **Jardins de l'Europe**, à proximité immédiate de l'hôtel de ville, concentre une centaine d'**arbres remarquables**, est répertorié **refuges LPO** et accueille chaque année certaines œuvres dans le cadre de l'opération **Annecy Paysages**.

*... Et pour demain***Devenir de l'Hôtel de ville**

Si le caractère historique sera conservé, le bâtiment devra répondre aux besoins des habitants comme à ceux des agents municipaux. L'objectif est **d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité**. L'hôtel de ville deviendra un lieu de vie favorisant les temps de rencontres, de partage et d'échanges, grâce à des animations et des expositions. Le bâtiment répondra aux **normes environnementales**, notamment en termes de performances énergétiques (isolation thermique, production d'énergies...). L'ouverture est prévue début 2025.

*Pour aujourd'hui...***Piscine des Marquisats**

Après les bassins, l'espace jeux, les vestiaires, la terrasse, la **dernière phase de démolition** a concerné la façade de la piscine des Marquisats. Le **jardin** attendant sera maintenu et la **toiture** sera **végétalisée** pour une meilleure insertion dans le paysage.

*... Et pour demain***Lancement des travaux**

Prochaine étape, la **finalisation des études de projet** en vue d'une ouverture au public en 2024.

*Pour aujourd'hui...***Piétonisation de la rue de la Paix**

Afin d'**apaiser la circulation rue** de la Paix, celle-ci est transformée en zone piétonne pavée avec quelques **bacs de plantation**. L'éclairage public, anciennement disparate et peu performant, est remplacé par des équipements LED, plus économiques et écologiques. La **rue est végétalisée** avec l'installation d'une douzaine de jardinières.

Travaux du Pont Albert Lebrun

Les **travaux de reconstruction** du pont Albert-Lebrun ont débuté en septembre 2021 pour une durée de 10 mois. Ce pont, a été élargi en 1934, afin de porter la circulation de 2 à 4 voies et nécessite aujourd'hui des travaux d'ampleur. La structure en béton armé de l'élargissement du pont est fortement dégradée et son **dimensionnement est insuffisant** pour supporter le trafic routier actuel. L'État rénove également le dispositif de vannage de régulation des eaux du lac, situé sous le pont.

*... Et pour demain***Repenser l'aménagement des bords du lac**

Les travaux du pont Albert-Lebrun ne sont qu'une première étape, dans un processus de **rénovation plus profonde des abords du lac à Annecy**. L'idée est de repenser, avec les habitants et lors de plusieurs actions de concertations, la **place du végétal**, les flux de circulation ou l'arrivée des piétons et des cyclistes vers une place de la Libération aujourd'hui peu valorisée.

Requalification du parc Charles Bosson

Une étude programmatique sera lancée en 2022. Fondée sur une approche paysagère, écosystémique et d'usages du site, elle visera à **repenser la composition de cet écrin** en conciliant sa forme historique et les usages de demain. Une **phase de concertation** avec la population apportera la possibilité à chacun d'exprimer ses attentes pour ce site d'exception.

*Pour aujourd'hui...***Renaturation du site de Chavoires**

Après les travaux de sécurisation et la démolition des bâtiments, le site de Chavoires, récemment réaménagé est **entièrement dédié au végétal** avec l'objectif de réaliser une continuité du versant forestier du Mont Veyrier. Érables champêtres, noisetiers, pins sylvestres, charmes, hêtres et arbustes composent les espaces paysagers. Des études environnementales ont permis d'identifier des aménagements spécifiques à installer : des murgiers, refuge rocheux pour reptiles et petite faune et des nichoirs.

*... Et pour demain***Réfection de la portion du GRP « Tour du lac d'Annecy »**

Le « **Tour du lac d'Annecy** » est une randonnée pédestre tracée par la fédération française de randonnée, c'est ce qu'on appelle un **sentier de pays** (GRP). La Ville va entreprendre la réfection de la portion du GRP « Tour du lac » reliant le **Petit port à l'entrée du massif du Mont-Veyrier**. Cette portion du GRP, très fréquentée, a subi une **érosion** qui rend le sentier peu praticable. Les travaux devront permettre **d'améliorer la sécurité et le confort des promeneurs** se rendant au Mont-Veyrier.

*Pour aujourd'hui...***Expérimentation de prairies fleuries**

En partenariat avec Naturalis et Nova-Flore, la Ville d'Annecy crée à l'Espace Rencontre **un espace test de plusieurs types de prairies fleuries**. Ainsi, 32 mélanges différents sont semés sur une surface de 5000 m² à proximité de la salle de spectacles. En mai 2022, la Ville accueillera sur ce site un **événement professionnel** pour échanger sur ces tests.

Rénovation régulière des espaces verts

A la manière du patrimoine arboré, les agents de la Ville ont également **renové 12 400 m² d'espaces verts** sur 41 sites répartis sur le territoire. Pour les accompagner dans cette tâche, un **critérium pour le choix des végétaux** (résistance au froid, couleur, exposition...) est établi.

Cette année des plantes vivaces alpines ont été commandées pour être intégrées dans les massifs.

• FAVORISER LA DÉSIMPERMÉABILISATION

Pour aujourd'hui...

Rafrâchissement de la ville

Plusieurs projets sont à l'étude pour **végétaliser certains lieux à tendance minérale** et ainsi offrir des îlots de fraîcheur lors des fortes chaleurs estivales.

Le **réaménagement de la Place François de Menthon**, présenté à l'automne 2021 aux riverains et aux commerçants, a pour but d'apporter des zones d'ombre grâce à des plantations d'arbres en pleine terre et l'installation d'assises. Ce projet « **oasis urbaine** » mixte végétation basse et arbustes dessinant un cheminement piéton.

Une **exposition sur site** et une **concertation** avec les habitants sont prévues au printemps 2022 pour un commencement des travaux début 2023.

La **végétalisation de la place** dans le quartier des Teppes a été prise en compte dans le projet de réhabilitation, comme souhaité par les riverains lors des ateliers de concertation. 22 arbres ont ainsi été plantés au total. Préalablement, ont été engagés le réaménagement du parking, la rénovation de l'aire de jeux et la **création de bacs potagers**. Parallèlement, la **rue des Jonquilles** a été entièrement rendue **perméable** avec un traitement particulier du revêtement.

... Et pour demain

Débitumer

Les **places de la mairie** de Seynod et de Chorus à Cran-Gevrier vont également faire l'objet d'études pour y créer plus d'espaces ombragés.

La ville engagera également la **désimperméabilisation des stationnements** de la maison de Malaz et de la place des Rhododendrons.

Des **actions** sont également conduites, de manière plus ponctuelle, **selon les opérations de voirie** et rénovations d'enrobés notamment.

Pour aujourd'hui...

Cour de l'école du Cep désimperméabilisée

Les travaux de **rénovation thermique** de l'école du Cep permettent de réduire les consommations d'énergies finales de 47 % et d'atteindre le niveau BBC (bâtiment basse consommation) rénovation. L'installation de 65 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école rénovée permet la production d'énergie renouvelable.

Parallèlement, soutenue par l'Agence de l'eau, la ville a **désimperméabilisé 1 650m² de cette cour d'école**. Ainsi, les revêtements en enrobés ont été remplacés par des bétons ou pavés drainants, des cheminements en copeaux de bois, des surfaces enherbées et une prairie fleurie. Des **actions de sensibilisation des scolaires** avec France Nature Environnement 74 sont réalisées au second semestre 2021.

... Et pour demain

Rénovation des écoles et végétalisation des cours

La **rénovation énergétique du groupe scolaire Cotfa** (Meythet) se terminera en mars 2022. La **végétalisation de la cour** sera réalisée dans la foulée puis, en fin d'année 2021, celles des écoles de Novel et des Romains.

Pour exemple, la cour du groupe scolaire de Novel va être retravaillée pour proposer un **meilleur confort l'été** et des espaces bien différenciés (jeux, sport, repos, lecture...). Le projet est mené en concertation avec trois classes via des ateliers de co-construction menés par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), en lien avec les équipes pédagogiques et les enfants.

A terme, le **bitume sera remplacé tant que possible par des espaces végétaux** permettant un rafraîchissement du lieu, notamment sur le temps de midi, et un accès facile à la nature. L'objectif est de réaménager et désimperméabiliser deux cours d'école par an.

Par ailleurs, la Ville plante un **arbre de la laïcité** dans une cour d'école de chacune des communes déléguées.

Ces actions d'accompagnement des enseignants et des membres du périscolaire s'inscrivent dans le cadre des **parcours environnementaux** des écoles (aide et conseil pour le potager, atelier de découverte de la faune sur l'espace « biodiversité », etc.).

• PRÉSERVER LES RESSOURCES

Pour aujourd'hui...

Maîtrise de la ressource en eau

L'équipe arrosage de la direction Paysage et Biodiversité installe régulièrement de **nouveaux disconnecteurs** (afin d'éviter la pollution de l'eau du réseau) et **des programmeurs** sur toutes les rénovations et nouvelles installations du **système d'arrosage**. Plusieurs centres techniques municipaux, de Cran-Gevrier et Annecy-le-Vieux notamment, sont dotés d'un **récupérateur d'eau de pluie** et récupérateurs d'eau sont installés dans les jardins partagés incitant les jardiniers amateurs à mieux gérer cette ressource, notamment en période estivale.

Par ailleurs, pour entretenir les vitres de certains bâtiments, l'équipe hygiène et propreté des bâtiments de la Ville utilise un **système de nettoyage à l'eau pure filtrée** de ses sels minéraux, sans produits chimiques ni nacelles pour une dizaine d'équipements municipaux (parcs des services techniques, salles municipales...).

En 2021, la Ville a participé « **Aux assises de l'eau** » organisées par l'Agglomération d'Annecy. Ce projet a pour but de définir la politique globale en terme de gestion de l'eau sur le territoire et d'y adjoindre un plan d'action. Cette démarche va associer divers acteurs comme des associations naturalistes, le CAUE ou encore la chambre de commerce et d'industrie afin de proposer un projet ambitieux pour la préservation de cette ressource.

... Et pour demain

Pompage de l'eau du lac pour alimenter la fontaine du jardin de l'Europe L'objectif est d'**arrêter de consommer de l'eau potable pour une fontaine** en circuit ouvert grâce à un pompage et un rejet dans le lac. Les études de faisabilité sont en cours pour un coût de travaux estimé à 65 000 €, cofinancés notamment par le Conseil départemental et l'Etat.

*Pour aujourd'hui...***Réduction des déchets et propreté**

Les **déchets verts** de la ville sont depuis plusieurs années **revalorisés**, permettant de supprimer les coûts de transports et de mise en décharge (25 000 € par an). En effet, les 4500 m² de **plateforme de compostage** permettent de transformer annuellement les 10 000 m³ de déchets végétaux récoltés en compost, puis en 5000 m³ de terre végétale. Cette précieuse matière première est par la suite utilisée dans les espaces verts de la ville. Il en va de même pour les déchets de taille qui sont broyés et réutilisés pour pailler les massifs.

Les **feuilles mortes automnales** des parcs et jardins de la commune ne sont dorénavant plus exportées. Dans les parcs et jardins, elles sont disposées au pied des arbres, permettant un **apport de matière organique** bénéfique au fonctionnement biologique du sol.

Chaque année, la Ville soutient l'initiative du collectif **World Clean Up Day** en septembre. En 2021, ce sont près de 950 personnes dont la moitié d'enfants et de scolaires qui ont participé à l'opération, dans des sites urbains, à proximité des écoles ou en pleine nature comme dans le Semnoz ou le vallon du Fier. Plus de 52 000 mégots et d'1,4 tonne d'encombrants ont été collectés.

La **campagne de sensibilisation estivale** doit permettre d'interpeller les habitants et les touristes sur les dépôts sauvages, les déjections canines ou encore les mégots abandonnés sur la voie publique. Les plages municipales publiques des Marquisats et d'Albigny deviennent « **plages sans tabac** » durant tout l'été.

*... Et pour demain***Une ville « éco propre »**

L'association des Villes pour la propreté urbaine, dont Annecy est membre, propose un label « **Ville éco-propre** » qui distingue les collectivités s'engageant à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics, à travers 5 niveaux d'évaluation.

La Ville obtient la **première étoile** cette année en fixant des indicateurs « objectifs de propreté » sur une vingtaine de sites (déjections canines, dépôts sauvages, sacs d'ordures ménagères, papiers alimentaires, mégots et affichage sauvage). Depuis le 1er janvier 2021, une vingtaine de sites sélectionnés à travers la ville, de 700 à 3 000 m², font l'objet d'un comptage minutieux de ces différents déchets. **75 % des sites** sélectionnés sont considérés comme « **très propres** » ou « **propres** ». La première source de salissure recensée est les papiers et emballages (alimentaires et non alimentaires).

Prochaine étape pour la Ville, **viser la seconde étoile** en déployant différentes actions en lien avec les constats effectués sur chacun des sites pour en améliorer encore la propreté.

2

JUSTICE SOCIALE

• CONCILIER NATURE ET LOISIRS

*Pour aujourd'hui...***Aires de jeux**

Annecy compte **140 aires de jeu**. Pour garantir une parfaite sécurité des enfants, leur entretien est assuré par un service municipal, l'équipe "mobilier jeux", composée de 7 personnes. En plus des contrôles effectués par les équipes, une entreprise extérieure évalue en détail chaque aire tous les ans. Les travaux de l'aire des Jardins de l'Europe viennent de se terminer.

La plupart des aires de jeux sont réalisées en **matériaux recyclés** : inox recyclé, plus durable que le bois ou sols souples en pneus recyclés, qui ont d'autres avantages que les copeaux de bois doivent être changés très régulièrement.

*... Et pour demain***Prochaines rénovations des aires de jeux**

Il est prévu la **rénovation de deux aires de jeux par an** dont prochainement celles des Primevères à Meythet et du square Gillette à Annecy.

À l'avenir, la Ville s'orientera vers des **jeux plus innovants et plus inclusifs** pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Des projets d'**aires de jeux naturelles** sont également à l'étude. S'inspirant des « **cours d'écoles oasis** », chaque enfant et parent l'accompagnant est en contact avec des **matériaux naturels** : troncs d'arbres disposés en jeux d'équilibre, modelés de terrain, présence de végétaux...

*Pour aujourd'hui...***Sport et nature**

City-stades, parcours de VTT, d'escalade, parcours de santé, aires de street workout, la Ville dispose de **nombreux équipements en accès libre** offrant de multiples possibilités de faire du sport en toutes saisons.

Pour conforter son image de territoire sportif, la Ville entretient quotidiennement ses équipements et infrastructures : travaux de rénovation énergétique, développement pour répondre aux nouveaux usages et adaptation en matière d'accessibilité.

Les manifestations sportives, sources d'attractivité pour le territoire, s'inscrivent dans une démarche écoresponsable en répondant aux 15 engagements de la **charte du WWF** et du ministère des Sports.

*... Et pour demain***Annecy labellisée « Terre des Jeux 2024 »**

Avec ce label, la Ville s'engage ainsi à porter les **valeurs de l'olympisme** et du sport dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les actions sont multiples : faire découvrir les jeunes sportifs annéciens, intégrer des actions sportives à des événements culturels, **respect de l'environnement...**

• VALORISER LE PATRIMOINE

Pour aujourd'hui...

Annecy Paysage et Naturopolis

En soutien avec Bonlieu Scène Nationale, la Ville s'inscrit chaque été dans le **festival Annecy Paysages** en proposant une autre forme de **rapport à la culture et à l'art dans l'espace urbain**. Pour cette quatrième édition en 2021, 41 œuvres dont 24 inédites, sont créées par des artistes français et internationaux et sont exposées sur **cinq sites à fort potentiel végétal principaux** : les jardins de l'Europe, le parc Charles-Bosson, le centre-ville patrimonial et le Haras. Le festival Annecy Paysages est jumelé avec la **manifestation « Lausanne Jardins »** dans le cadre d'un projet européen de coopération transfrontalière **Naturopolis** Annecy/Lausanne.

Restauration du Haras

Un **pôle culturel** (la Cité du Cinéma d'animation), un **parc paysager** et un **pôle gourmand** sont les 3 composantes du projet de réhabilitation du Haras d'Annecy. Au cours de l'année, une **consultation sur les usages** du parc a mobilisé 3200 personnes. Des **ateliers participatifs** sur 4 thématiques dont les usages du parc paysager ont permis l'expression de 600 usagers et socio-professionnels. Un des marqueurs de la consultation est la volonté de voir des **animations** notamment autour de la **culture** mais aussi de la **nature** avec une volonté de privilégier la médiation humaine.

... Et pour demain

Aménagement d'un parc paysager au sein de la future cité internationale du Film d'Animation

Lieu de respiration et d'apaisement, entre le pôle culturel et le pôle gourmand, le **parc paysager** d'une surface de 2,5 Ha, sera composé afin que la végétation s'exprime, soit foisonnante, renvoie à une **image de liberté et de mouvement**.

Les allées serviront à **préserver les espaces plantés** et/ou semés tout en permettant aux visiteurs de déambuler. Seuls les pieds des arbres remarquables et fragiles seront mis en défens. Le projet a pour ambition et objectif de créer des habitats diversifiés avec une **gestion différenciée**.

L'image naturaliste du parc est liée à ce que l'on y plantera et de la façon dont le site sera jardiné. Le projet prévoit une lisière en libre évolution faisant écran à la ville coté Est.

Pour aujourd'hui...

Réhabilitation du Manoir de Novel

L'association ASTERS engage la **réhabilitation du Manoir** municipal de Novel pour une superficie de plus de 830 m² ainsi que d'une partie du corps de ferme attenant de 100m². L'ambition étant de créer un **pôle d'excellence** qui associerait le Conservatoire du littoral et le Conservatoire Botanique National Alpin ainsi que différentes structures de recherches. Coût estimé : 2 M€

... Et pour demain

Une maison de la Nature

La Ville engage la réflexion pour la création d'une « **maison pour la nature** » multi site, composée notamment d'un **pôle d'excellence environnemental** (Manoir de Novel, plus ancien bâtiment d'Annecy), Parc de la Grande Jeanne (**ferme urbaine**), Centre Horticole (les éco-gestes) et d'autres sites à identifier. Chacun de ces **espaces de transmissions et d'échanges** de savoir aura sa vocation propre : développement de la **connaissance scientifique et naturaliste** du territoire annécien, **gestes quotidiens** pour plus de biodiversité, sensibilisation de groupes et de scolaires notamment...

Pour aujourd'hui...

Parcours arbres remarquables

Pour permettre aux Annéciens de s'intéresser aux arbres remarquables de la ville, un **parcours thématique** est créé en 2021. En relation avec la direction de la culture, l'âge estimé de l'arbre est associé à des faits historiques locaux.

En 2021, à proximité immédiate de l'église Saint-Paul de Meythet, en hommage au père Delavay, est créé un **jardin planté** mettant en scène l'intérêt d'essences de végétaux asiatiques découverts par ce botaniste savoyard du XIX^e siècle au cours de ses voyages.

La Ville accueille en 2021, le **Congrès de la Société Nationale d'Horticulture** – Grand Prix National de la Rose.

La **mise en valeur du patrimoine naturel** à l'occasion des Journées européennes du patrimoine devient un incontournable.

Gestion des cimetières

La Ville d'Annecy assure la **gestion de 13 cimetières** répartis sur son territoire avec des niveaux d'interventions techniques très différents, héritages des pratiques opérées dans les communes historiques. L'**imperméabilisation** ou la minéralisation des sols est plus ou moins importante (allées, interstices entre les tombes, cimetières « anciens » avec tombeaux ou plus paysagers) et a un impact sur la présence végétale, le type d'essences et les pratiques d'entretien (tonte, plantations, déneigement, en régie ou avec suivi d'entreprises notamment d'insertion...).

Les **cimetières** de Meythet et Seynod sont dits « **paysagers** », celui des Iles est classé comme **refuge LPO**, celui de Loverchy est agrémenté de **prairies fleuries**. Quant à l'ancien cimetière d'Annecy-le-Vieux, il a bénéficié d'une **végétalisation de ses allées** en 2020.

... Et pour demain

Les cimetières : un lieu de respiration en ville

L'objectif à terme de la Ville d'Annecy est d'**homogénéiser**, tant que faire se peut et en fonction des spécificités propres de chaque cimetière, les **pratiques de gestion** et d'en faire un lieu de vie et de respiration en conservant le caractère calme de ces lieux de recueillement.

Le plus souvent insérés ou à proximité d'un pôle urbain dense, il s'agirait de transformer ces espaces aux superficies importantes en **véritables îlots de fraîcheur urbains**, en

proposant une palette végétale adaptée, en développant ou en remettant en service fontaines et bassins, permettant ainsi de favoriser la biodiversité urbaine dans un environnement plus paysager et un esprit de parc urbain.

• PROMOUVOIR L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Pour aujourd'hui...

En lien avec les **équipes pédagogiques**, des projets de jardins potagers ont fleuri dans 27 groupes scolaires volontaires sur le territoire. Ce projet s'inscrit dans l'ambition de création des parcours environnementaux afin de favoriser les **enseignements liés au développement durable et à l'écologie**. Ce programme participe concrètement à la formation des éco-citoyens de demain, avec des ateliers autour de la réduction des déchets, de la biodiversité et de la consommation durable par exemple.

45 écoles annéciennes, soit les trois-quarts d'entre elles sont **équipées d'un jardin potager** pédagogique. Pots, graines, terreaux, tuteurs sont fournis ainsi que des bacs et outils. La Ville met aussi à disposition des **composteurs et des récupérateurs d'eau** aux écoles.

La Ville a soutenu le **projet éducatif** porté notamment par la Compagnie du Mont-Blanc, le Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie pour proposer une excursion aux écoliers annéciens le 25 juin 2021 à la **mer de Glace**. Cette sortie a permis de mieux appréhender l'impact du réchauffement climatique sur les glaciers de la vallée de Chamonix.

... Et pour demain

Deux parcours pédagogiques

- les **parcours environnementaux**, pour favoriser les enseignements au développement durable et à l'écologie (jardins pédagogiques, tri des déchets, savoir rouler, alimentation saine et locale). Après une première phase de concertation réalisée avec les directeurs d'école en début d'année, le projet est concrétisé en avril et à la rentrée 2021 avec 38 écoles sur 40 concernées.
- les **parcours numériques**, afin de renforcer les compétences informatiques des élèves et utiliser au mieux le matériel mis à disposition des écoles par la Ville.

3

RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

• CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS

*Pour aujourd'hui...***Budget participatif pour contribuer à la transformation de la ville**

Une enveloppe d'1 million d'euros est attribuée au budget participatif. Sur la base de propositions individuelles et collectives, les projets lauréats seront réalisés par la Ville en lien avec les initiateurs du projet en septembre 2021. Sur les 376 projets proposés en ligne, plus **d'un tiers concerne la nature en ville et l'environnement**. A l'automne 2021, **49 projets** d'intérêt général et respectant les compétences communales ont été **soumis au vote du public**

13 Jardins partagés sur le territoire

La ville possède **5 hectares de jardins partagés** répartis entre jardins familiaux (parcelles de 50 à 100 m² gérées par des associations) et jardins de ville (parcelles de 25 m² gérées par la Ville, en lien avec des "référents jardiniers"). Soit **500 parcelles disponibles** pour les habitants et attribuées par tirage au sort. Les derniers en date sont aménagés dans le quartier de la Pérolrière sur la commune déléguée de Cran-Gevrier et aux Creusettes à Meythet.

*... Et pour demain***De nouveaux jardins**

Ces jardins, vecteurs de lien social, de mixité et d'éducation à l'environnement, vont continuer à se développer sur le territoire. Pour 2021-2025, **6 sites potentiels sont étudiés** pour l'installation d'un nouveau projet.

*Pour aujourd'hui...***Encore plus d'espaces de cultures à Vallin Fier**

L'opération d'aménagement programmée (OAP) de **l'éco quartier Vallin Fier** a évolué, permettant de **conserver les jardins familiaux** « les Fins », initialement dévolus à l'urbanisation. De même, une **parcelle cultivée** actuellement **par le collectif des Incroyables Comestibles Annecy** sera maintenue sur place. La gestion en restera à définir. La programmation inclut également **l'implantation d'un verger communal** et d'un **espace de respiration et de jeux** en cœur de quartier.

Évolution du Concours des maisons et balcons fleuris

Ce concours qui récompense chaque année les particuliers qui fleurissent de manière esthétiques leurs espaces extérieurs visibles depuis le domaine public **évolue en un concours des maisons et balcons fertiles**. Chaque candidat est accompagné avec le passage du jury par des **experts en paysages et en écologie** pour améliorer ses réalisations. Il s'agit de dynamiser ce concours en vue d'en faire un support de transmission des éco-gestes.

• SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

Pour aujourd'hui...

Animations dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

A Annecy, 4 sites sont classés « Espaces Naturels Sensibles » par le Département de la Haute-Savoie. Afin de sensibiliser le grand public à l'importance de ces espaces, la Ville propose régulièrement **avec les associations naturalistes** du territoire des sorties nature.

Atelier les Mains vertes

Encadrés par deux animatrices nature, les ateliers « Les Mains vertes » se déroulent tout au long de l'année à la serre pédagogique du centre horticole et au plus près des habitants (crèches, personnes âgées). De la **découverte de la faune et flore**, à l'apprentissage de la taille, ces animations sont ouvertes à tout public, gratuitement : interventions dans les écoles auprès des scolaires, ateliers parents-enfants, intervention dans les Ephad, etc.).

Les Brunchs du Thiou

Il y a trois ans, le nouvel **aménagement du Cercle de l'eau** a fait l'objet d'une concertation citoyenne : plantation d'arbustes, création de cheminements, installation de transats. En juillet 2021, des animations autour de la « **nature en ville** » ont été organisés chaque dimanche.

Portes ouvertes du centre horticole

Composé de 5 000m² de serres, de **18 000m² consacrés aux cultures en pleine terre** et d'espaces dévolus à la culture de plantes aromatiques, destinées à la cuisine centrale, le Centre horticole produit chaque année **250 000 plantes annuelles**, bisannuelles et chrysanthèmes. 40 agents y travaillent quotidiennement depuis 2017.

Comme chaque année, des **animations sont proposées dans le cadre des Portes ouvertes** qui ont accueilli près de 1200 personnes pour l'édition 2021. Une plateforme en ligne a spécialement été créée pour l'évènement.

Festival du film vert

La Ville est pour la première fois, en septembre 2021, partenaire de ce **festival franco-suisse** et propose des **projections de documentaires** axés l'implication des citoyens face à l'urgence climatique. Le film *Demain Annecy* a été diffusé gratuitement à cette occasion.

... Et pour demain

Le numérique, support de sensibilisation à l'environnement

La Ville d'Annecy et l'agglomération du Grand Annecy lancent conjointement, une **nouvelle application mobile** « Agate », qui remplacera BIP, afin de donner accès à des actus et des services géolocalisés.

L'édition 2021 de la **Semaine du développement durable** a expérimenté un format 100 % digital grâce à une **plateforme numérique** dédiée permettant une immersion à 360° vers les conférences, ateliers, films et visites nature.

4

ÉCONOMIE LOCALE

• ACHETER DURABLE

*Pour aujourd'hui...***Achats à moindre impact environnemental**

Depuis 2011, la Ville a entamé un **renouvellement de ses outils** en privilégiant du matériel électrique. Ce type d'équipement plus confortable pour les agents (matériel plus léger) permet de **diminuer considérablement les nuisances sonores mais aussi les émissions de CO₂** liées à l'entretien des espaces verts. Ce renouvellement, engagé sur le long terme, se poursuit d'une année sur l'autre. En 2020, la Ville a investi dans une quinzaine d'outils de ce type (taille-haies, souffleurs, élagueuses...).

*... Et pour demain***Achats durables et éthiques**

La Ville s'applique à soutenir une **commande publique locale, inclusive et durable**, en informant et accompagnant les entreprises du territoire et les circuits courts. Par ce biais, la Ville souhaite également encourager des acteurs économiques intégrant des **comportements écoresponsables**, ainsi que des pratiques d'égalité entre les femmes et les hommes et d'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Utilisation de matériaux bio sourcés pour les rénovations

La Ville engage la **rénovation du centre de loisirs des Puisots** implanté au cœur de la forêt de Semnoz à 770 mètres d'altitude. Composés de 11 bâtiments, ce site accueille les enfants pour la journée ou sur une période de vacances avec hébergement. Les 4 chalets dédiés à cet hébergement fera l'objet d'une rénovation lourde avec **des exigences bas carbone** et des matériaux bio sourcés, **bois local notamment**.

*Pour aujourd'hui...***Contrats d'insertions et d'apprentissage**

La Ville travaille avec des **associations d'insertions** ou de prévention spécialisée pour l'**entretien de certains espaces** (propreté, gestion des invasives...). La ferme de Chosal, les associations AGIRE ou Passage entreprennent des chantiers d'insertion sur le territoire afin de développer des compétences techniques et de savoir-être chez les jeunes ou les personnes en difficultés.

Par le biais de **contrats de stage et d'apprentissage**, la Ville accueille annuellement une soixantaine d'apprentis dans les services municipaux, dont 14 au sein de la direction du service Paysages et biodiversité.

*... Et pour demain***Insertion par le maraîchage**

Un atelier **« chantier d'insertion maraîchage »** permettra de développer la production locale de légumes, tout en favorisant l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Une étude de faisabilité est programmée.

• PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Pour aujourd'hui...

Communication de proximité

La mise en place de **nouvelles signalétiques** pour expliquer aux habitants les endroits où de nouvelles plantations de bulbes sont faites, mais aussi les espaces de travaux, et les zones de fauches tardives. Ces panneaux installés dans l'espace public **sensibilisent sur les actions** et les choix portés par les jardiniers pour la gestion des espaces verts.

Concours des villes et villages fleuris

Après avoir accueilli au printemps dernier le jury du **Conseil National des Villes et Villages Fleuris**, la Ville s'est vue renouveler le label « **4 fleurs** » et attribuer le prix « **Fleur d'Or** » 2021. Annecy concourait pour la première fois, en tant que commune élargie.

Distinction la plus élevée du label national, la « Fleur d'Or » n'est attribuée qu'à **neuf communes chaque année**. Alors que le label « 4 fleurs » est renouvelé tous les 3 ans, il faut attendre 6 ans pour pouvoir concourir pour l'obtention de la « Fleur d'Or ». La nouvelle identité végétale et florale du territoire annécien est ainsi doublement primée.

Cette distinction, **première pour la nouvelle commune**, vient distinguer la qualité du fleurissement mais aussi la démarche environnementale dans laquelle est engagée la Ville.

Pour aujourd'hui...

Adhésion à des réseaux professionnels

« **Ville des Alpes de l'année** » en 2012, Annecy pérennise sa collaboration avec d'autres villes de l'arc alpin et notamment quatre communes françaises (Chamonix, Chambéry et Passy qui sera Ville des Alpes de l'année 2022). Ce réseau permet d'**échanger les idées** pour améliorer la qualité de l'air et renforcer l'identité alpine de ces territoires.

Depuis mars 2021, Annecy est également **adhérente des réseaux AMORCE et Energy Cities**. C'est l'occasion de bénéficier des retours d'expériences techniques d'autres collectivités adhérentes en matière de réseaux de chaleur ou de rénovation de bâtiments et de valoriser son engagement à une échelle nationale et européenne.

• PRODUIRE ET CONSOMMER LOCAL

Pour aujourd'hui...

Production maraîchère locale

Depuis le mois de mai 2020, un maraîcher produit en cœur de ville des légumes, plantes aromatiques et des petits fruits bio sur le terrain des anciennes serres municipales (4,5 tonnes de fruits et légumes dans l'année écoulée).

Cette expérience s'ajoute à celle de l'AMAP du Petit Chaperon vert installée depuis 2011 à côté sur les terrains municipaux de Taillefer et qui compte aujourd'hui près de 180 familles adhérentes, ou du **projet d'expérimentation sociale et permaculturelle « Fermaculture »** qui s'étend sur 4 hectares communaux.

*... Et pour demain***Pérennité de la mise à disposition du terrain Fermaculture**

Le **bilan des premières années** d'activité de ce projet de permaculture, installé pour 4 ans sur un terrain municipal de 4 hectares sur le secteur de Sacconges, est **positif** : clôture du site transformation du terrain (mare, plantation d'arbustes), production maraîchère fructueuse et formation professionnelle, **plantation d'une quarantaine de fruitiers** dans le cadre de l'opération « Grand Annecy, 250 000 arbres ».

Du maraîchage en régie

Une **unité de production maraîchère interne** à la ville pourrait être créée afin de produire des denrées alimentaires à fortes valeurs ajoutées ou aux intérêts gustatifs avérés. Ce type de cultures permettrait également de maintenir un patrimoine génétique local tout en développant la sensibilisation au public.

*Pour aujourd'hui...***Éco pâturage**

Dès 2020, la Ville a opté pour **l'éco pâturage auprès d'une entreprise spécialisée** afin d'entretenir 12 sites, soit plus de 4 hectares). Cette technique alternative d'entretien favorable au développement de la biodiversité possède un **intérêt pédagogique** pour les habitants et de réels avantages de gestion (réduction des déchets verts et de la pollution sonore, préservation de la biodiversité). Le **conventionnement avec des agriculteurs** du bassin de vie permet l'entretien de plus de 8 hectares de terrain appartenant à la Ville.

*... Et pour demain***Un cheptel municipal**

En complément de cette démarche, la Ville va acquérir prochainement une **dizaine de moutons de race locale** (Thônes et Marthod) pour constituer un **cheptel communal**, installé sur le site de la Grand Jeanne, et doubler ainsi les surfaces entretenues en éco pâturage.

*Pour aujourd'hui...***Une restauration municipale engagée**

A Annecy, où **l'autonomie alimentaire** est estimée, selon le plan alimentation territorial, à 0,76 % (contre 2,1 % en moyenne sur les villes françaises), la très grande majorité des denrées consommées viennent d'autres régions ou d'autres pays. Cela génère un important trafic routier, avec des conséquences sur la qualité de l'air et sur la santé.

Dans les services de **restauration municipale et ses 4 cuisines** progressivement spécialisées par publics qui produisent quotidiennement plus de **10 000 repas**, l'objectif est d'**augmenter la part de produits locaux, bio** et **de proposer davantage de repas végétariens**. Le **service commun de restauration** assure la fourniture de repas aux crèches, écoles et centres de loisirs de la Ville d'Annecy, à l'école de Chavanod et aux bénéficiaires du CIAS du Grand Annecy (4 Ehpad supplémentaires pourraient être approvisionnées à partir de mars 2022). Ainsi, la **cuisine centrale de Seynod** devrait à court terme assurer l'intégralité de la production des **repas destinés aux seniors**, en intégrant les spécificités de ces publics et en se donnant pour objectif de lutter contre leur dénutrition.

En ce qui concerne le **gaspillage alimentaire**, il est évalué à 7 % dans les écoles et jusqu'à 25 % dans les Ehpad. La cuisine centrale produit peu de déchets et a **réduit** drastiquement son **recours aux plastiques**. Les cuisines satellites de remise en température, confrontées aux aléas liés à la diversité des usagers, sont davantage productrices de déchets. Des **bacs composteurs** sont en cours d'installation dans les écoles.

La Ville travaille de longue date avec de **nombreux producteurs et fournisseurs locaux** et souhaite proposer encore plus d'aliments récoltés ou conçus à proximité aux enfants et aux seniors. Ainsi, en lien avec la Chambre d'agriculture et la Direction de la Commande publique de la Ville, les **procédures** pour permettre aux producteurs locaux de répondre aux marchés publics alimentaires sont **simplifiées** en s'orientant tant que possible vers un allotissement particulier précis, afin de faire place de petits volumes de commande et de production.

Un travail fin de **recherche et de localisation des producteurs**, comme un niveau d'exigence renouvelé, permettent d'assurer une plus grande traçabilité dans l'achat des denrées. Enfin, la plupart des produits d'épicerie ou les fruits et légumes sont labellisés « **agriculture biologique** ».

Après l'événement « **Mon assiette 100% locale** » organisé à **l'école de Pringy** en mai dernier, la Ville poursuit ses actions autour de l'alimentation durable et locale avec une nouvelle journée dédiée en septembre à l'école maternelle et élémentaire du Vallon : déjeuner du potager à l'assiette, un **goûter « 100% fait maison »** cuisiné par les enfants et ateliers « fait maison ». A terme, des **ateliers cuisine** sur le temps périscolaire ou des **actions pédagogiques liées à l'alimentation** pourront être intégrées dans les parcours environnementaux scolaires.

... Et pour demain

Des objectifs pour aller plus loin

Suivant en cela les préconisations de la loi EGALIM, la restauration municipale continuera à poursuivre **un objectif de 50 % de produits « durables ou sous signe de qualité »** dont 30 % de produits **biologiques ou locaux**. D'ici 2026, 50 % des produits achetées seront biologiques ou locaux, ou labellisés. Depuis la rentrée 2021, **6 repas végétariens sont proposés chaque mois** (soit 1,5 repas par semaine).

La Ville engage une démarche de **certification Ecocert**, pour valoriser son approche globale d'**optimisation de la cuisine centrale** et de recherche d'une alimentation collective plus saine.

À travers ses choix et ses orientations, la Ville mène actuellement un travail sur le **foncier agricole de la commune** et contribue à l'élaboration du **projet alimentaire territorial** piloté par le Grand Annecy pour permettre de consommer et produire plus localement.

Pour aujourd'hui...

Consommation responsable

Pour **soutenir le commerce de proximité**, plusieurs actions sont menées : aide à la **digitalisation** (carte commerces.annecy.fr, application Grand Annecy Shop), rénovation des règlements d'utilisation du domaine public (animations, terrasses) ...

Annecy compte **14 marchés de plein air** avec plus de 350 stands alimentaires au total dont 20% d'entre eux **tenus par des producteurs locaux**. Pour favoriser une agriculture durable et valoriser les productions locales, la Ville est engagée dans la **démarche Ici.C.Local**, en incitant à terme les commerçants à apporter, grâce à des **étiquettes de prix colorées**, une information claire au consommateur sur l'origine géographique des produits.

Par ailleurs, sur les marchés depuis l'an dernier, les **commerçants repartent avec leurs déchets** qui auparavant étaient traités par la ville. L'**identification des filières de tri** pour chaque type de déchets et une sensibilisation des commerçants complèteront ce nouveau dispositif.

... Et pour demain

Mettre en avant les produits locaux et les commerces engagés

Les **étiquettes, permettant d'identifier les produits locaux et de saison**, qu'ils soient bruts ou transformés seront visibles sur les marchés de Meythet et des Teppes. Ils devraient s'étendre progressivement aux différents marchés de la ville.

Pringy est la seule commune déléguée à ne pas accueillir de **marché hebdomadaire**. Une consultation des habitants et la constitution d'un groupe de travail sur le sujet ont été menées.

Une **labellisation est à l'étude pour valoriser les commerces engagés** dans une démarche durable de préservation des ressources et de maîtrise l'énergie : réduction des nuisances sonores et lumineuses, choix des gammes de produits, gestion et valorisation des déchets, pour la vente à emporter ou lors des animations commerciales (guide pratique des éco-manifestations).

INDICATEURS

Année de référence : 2020

Source : INSEE (hors mention contraire)

NB : La **liste** ci-dessous a vocation à être **enrichie de nouveaux indicateurs** à chaque édition du rapport. Plutôt que les comparer à des ratios nationaux ou d'autres territoires, les **chiffres** indiqués seront **comparés entre eux**, chaque année, **permettant de préciser les évolutions** à l'échelle de la ville.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN	
Démographie	
Indice de jeunesse	88%
Taux de ménages isolés	44%
Taux de familles monoparentales (dans les familles avec enfants)	34%
Taux de grandes familles (3 enfants+)	15%
Créer de la valeur	
Évolution des demandeurs d'emploi (Pôle emploi – septembre 2020/2021)	
Ensemble	- 3%
Jeunes (-25 ans)	- 12%
Catégorie A	- 12%
Mixité socioprofessionnelle (Cadres – prof. Intermédiaires / Employés-ouvriers)	1,1
Niveau de qualification :	
Taux Cadres– professions intellectuelles supérieures	20%
Évolution sur 10 ans (population active totale)	+ 32% (9%)
Mutations des statuts d'emploi : évolution sur 10 ans	
Emploi salarié (88 % de l'emploi total)	+ 5%
Emploi non salarié (12 %)	+ 33%
Précarité de l'emploi :	
CDI	84%
CDD, intérim et emplois aidés	13%
Stages et apprentissages	3%
Inégalités taux d'emploi Hommes / Femmes	73,3% / 67,6%
Inégalités salariales : écart Hommes / Femmes	- 16%

Revenu médian	24 830 €
Taux de pauvreté	10 %
Prendre soin : santé et prévention	
Décès prématurés (avant 65 ans)	0,16%
Personnes sous traitement antidiabétique	4%
Personnes avec au moins une ALD (affection longue durée)	15%
Se ressourcer : sports et loisirs	
Nombre de licenciés sportifs	26 500
DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE	
Préserver	
Qualité de l'air : valeur moyenne (valeur réglementaire) source : ATMO AuRA, 2020	
Particules fines (PM2.5)	8 µg/m ³ (25)
Particules fines (PM10)	16 µg/m ³ (40)
Dioxyde d'azote (NO ₂)	15 µg/m ³ (40)
Personnes exposées au bruit au-delà des valeurs limites :	
Jour (68 dBA)	11 000
Nuit (62 dBA)	1 400
Emissions de gaz à effet de serre annuelles du territoire OREGES 2018 (teq CO ₂)	459 900
Par habitant	3,5
Consommation énergétique annuelle du territoire OREGES 2018 (GWh)	2788
Par habitant (MWh/hab.an)	21,2
Production d'énergie renouvelable globale OREGES 2019 (MWh)	99352
Soit en pourcentage de la consommation	3.56 %
Puissance photovoltaïque installée sur le territoire OREGES 2019 (Wc/hab)	2,11
Habiter	
Attractivité – Part du solde migratoire dans la croissance démographique	50%
Prix immobiliers moyens	5 700 €/m ²
Demandes de logement social	6 600
Taux de logements sociaux (loi SRU)	20,58%
Taille des logements : taux de grands logements / petits logements	43% / 67%

Taux de propriétaires	49,4%
Logements exposés aux risques technologiques (PPRT dépôt pétrolier)	9
Se déplacer	
Évolution des déplacements domicile-travail (2015/2020)	+ 5%
Voiture	+ 2%
Modes alternatifs (modes actifs et transports en commun)	+ 9%
Alimenter	
Consommation d'espaces agricoles (2015/2020)	28 Ha (6Ha/an)
Capacité nourricière théorique : 1336 Ha à vocation agricole peuvent alimenter 3500 personnes soit	3 % de la population
Objectif de produits durables ou sous signe de qualité dans la restauration municipale	50 % dont 30 % biologiques et/ou locaux

GLOSSAIRE

ALD : affection de longue durée
 AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne
 Avifaune : faune constituée des oiseaux
 BBC : bâtiment basse consommation
 CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
 CDD : contrat à durée déterminée
 CDI : contrat à durée indéterminée
 CIA : centre intercommunal d'action sociale
 CTENS : contrat territorial espaces naturels sensibles
 dBA : décibel de type A, selon le comportement de l'oreille normale moyenne pour une intensité perçue
 Désimperméabilisation : techniques d'aménagement permettant de rendre un sol perméable dans lequel l'eau peut s'infiltrer)
 Ehpad : établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes
 ENS : espaces naturels sensibles
 Entomofaune : faune constituée des insectes
 GES : gaz à effet de serre
 GRP : sentier de grande randonnée de pays
 Ilots de sénescence : zone volontairement abandonnée jusqu'à l'effondrement complet des arbres
 LPO : ligue de protection des oiseaux
 OAP : opération d'aménagement programmée
 ONF : office national des forêts
 OREGES : organisme régional d'émissions des gaz à effet de serre
 PLUIHMB : plan d'local d'urbanisme intercommunal habitat, mobilité et biodiversité
 PM 2,5 ou PM10 : particules en suspension (*particulate matter*) de taille 2,5 et 10 µm
 PPRT : plan de prévention des risques technologiques
 Scolyte : insecte ravageur qui pont sous l'écorces des arbres dont les larves se nourrissent de la sève des arbres, pouvant provoquer leur mort
 SRU (loi) : loi solidarité et renouvellement urbain
 teqCO₂ : tonne équivalent CO₂
 WC/hab : watt crête par habitant
 WH : watt heure (MWh : méga watt heure – 1 MWh = 1000 KWh, GWh : giga watt heure – 1 GWh = 1 000 000 KWh)
 WWF : fonds mondial pour la nature
 ZNIEFF : zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (de type 1 : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique / de type 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes)



Le projet Naturopolis Annecy/Lausanne est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) de 1 528 925 €.

Contact :

Direction Développement durable
 et Transition énergétique
 Tél. : 04 50 88 67 22

f VilleAnnecy
www.annecy.fr